



Comment obtenir le CESS via l'enseignement de promotion sociale ?

Pour en savoir plus:



Antenne Scolaire
71 rue de Fiennes – 1070 Anderlecht
02/529 88 53/55/56/58/59
antennescolaire@anderlecht.irisnet.be
www.antennescolaire.be

Mise à jour en décembre 2014 par les Antennes Scolaires
d'Anderlecht et de Woluwé-Saint-Lambert, la Médiation Scolaire de
Berchem-Sainte-Agathe et Nota Bene de l'asbl Bravo de la Ville de
Bruxelles.

Une initiative du Service Prévention d'Anderlecht, avec le soutien du
Collège des Bourgmestre et Echevins d'Anderlecht.
ÉDITEUR RESPONSABLE: JEAN VERHULST, PLACE DU CONSEIL 1 – 1070
ANDERLECHT

EPFC → CESS + complément CESS après une formation qualifiante

Age requis : 18 ans

Durée de la formation : 2 ans pour le CESS ; 1 an pour le complément

Tarifs : entre € 350 et €400 (réduction si bénéficiaire CPAS ou demandeur d'emploi)

Date d'inscription : préinscription OBLIGATOIRE (en août) pour un test d'admission via

<http://www.epfc.eu/index.html?page=217>

Autres informations disponibles sur <http://www.epfc.eu/>

EPFC - Campus de la
Plaine CP 220
Bd du Triomphe, 1 -
accès 2 - Bâtiment HA
1050 Bruxelles **Tél.**
02 / 650 59 59

Ecole de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda → Complément CESS après une formation qualifiante

Age requis : min. 18 ans

Durée de formation : max 1 an (formule accélérée proposée au 18/25ans inscrits chez Actiris)

Tarifs : 200€/an (remboursement d'une partie si bénéficiaire CPAS ou demandeur d'emploi)

Date d'inscription : commence lors de la journée Portes Ouvertes (début juin)

Autres informations disponibles sur http://www.ecoledphoto.be/cess_main.htm

_Rue Claessens 57
1020 Laeken
Tél. : 02/422 03 60

PROJET 9 Cardinal Mercier → CESS

Age requis : 21 ans (sauf exception)

Durée de formation : minimum 1 an

Tarifs : De € 300 à € 650 (prix syllabus compris)

Date d'inscription : séance d'informations OBLIGATOIRE pour l'inscription le 02/06/14 à 16h

Autres informations disponibles sur <http://www.cess-projet9.be/spip/>

Rue Portaels, 81
1030 Bruxelles **Tél.** 0496 69 68 11

IEPSCF-Uccle → CESS

Age requis : 18 ans

Durée de formation: 2 ans

Tarifs: de € 194 à € 260

Date d'inscription: se présenter toute l'année (sauf congés scolaires) au secrétariat aux heures
d'ouverture (de 8h15 à 9h15, de 12h15 à 13h15 et de 17h30 à 18h30).

Autres informations disponibles sur <http://www.iepscf-uccle.eu/>

Rue Gatti de Gamond 95
1180 Uccle **Tél.** 02/3321166

Roger Guilbert → Complément CESS après une formation qualifiante

Age requis : plus de 18 ans

Durée de formation: max. 1 an (possible en 6 mois pour les – de 26 ans qui suivent un horaire
en journée)

Tarifs: en moyenne 130/140€

Date d'inscription: séance d'information OBLIGATOIRE dont la date est connue en mai pour
une inscription à partir du 26/08/2013

Autres informations disponibles sur : <http://www.ceria.be/irg/>

Campus CERIA
(bâtiment 4C, 2^{ème})
Avenue E Gryson, 1
1070 Anderlecht
Tél: 02 / 526.75.40

Le CESS est le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Il est obtenu en réussissant les humanités, c'est-à-dire à la fin d'une 6^{ème} année de l'enseignement général, technique, artistique, ou au terme de la 7^{ème} professionnelle.

L'option la plus classique (et parfois la plus simple) pour l'obtenir est donc de s'inscrire dans une école secondaire. Si cela n'est pas/ plus possible, il existe **les cours de promotion sociale** qui permettent son obtention.

Obtenir le CESS, dans quel objectif ?

Pour entamer des études supérieures, le CESS est la principale porte d'entrée.

A noter, le CESS n'est pas toujours suffisant : dans certaines études artistiques ou pour entamer des études d'ingénieur civil par exemple, un examen d'admission spécifique et supplémentaire est demandé.

Lors d'une recherche d'emploi, le CESS pourrait également faire partie des conditions requises pour postuler.

Comment faire?

Il existe deux manières d'obtenir son CESS via la promotion sociale : soit en suivant l'option « humanités générales » sur deux ans dans la plupart des cas, soit en faisant une année de secondaire qualifiant suivi d'une année de « complément CESS ».

A Bruxelles,

3 écoles proposent un 3^{ème} degré d'humanités générales pour adultes :

- CESS – Projet 09, Institut Cardinal Mercier : www.cess-projet9.be
- L'EPFC : www.epfc.eu
- L'IEPSCF- Uccle : <http://www.iepscf-uccle.be/>

4 écoles proposent un 3^{ème} degré qualifiant ET le complément au CESS après une formation qualifiante :

- L'Institut Roger Guilbert : <http://www.ceria.be/irg/docs/BrochureGenerale2012-2013.pdf>
- L'EPFC : www.epfc.eu
- L'Institut Fernand Cocq : <http://www.ifcxl.be/>
- L'Ecole de photographie et de techniques visuelles Agnès Varda : <http://www.ecoleagnesvarda.be/>

La formation en promotion sociale s'étale en général sur deux années scolaires (parfois une seule, sous conditions spécifiques), à raison d'une vingtaine d'heures par semaine (entre 20h et 34h) réparties sur 5 jours. Il s'agit donc souvent de demi-journées de cours.

Les cours de promotion sociale sont payants. Leurs tarifs varient en fonction de la situation personnelle (demandeur d'emploi, bénéficiaire du revenu d'intégration,...).

A la fin du cursus, pour autant que celui-ci soit réussi, l'école délivre le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur.

Les conditions d'accès varient d'une école à l'autre. Les **places sont limitées**, Il faut s'y prendre suffisamment tôt pour avoir toutes les chances de ne pas manquer la rentrée scolaire. Il faut également s'informer à temps sur les tests d'admission afin de pouvoir s'y préparer au mieux. L'idéal étant de se renseigner auprès des écoles dès le mois de mai, de prendre connaissance de la matière et de mettre l'été à profit pour la préparation des tests.